

J'ai parlé de la situation qui règne en Colombie-Britannique et à laquelle on a réagi. J'ai mentionné la zone de 12 milles le long de la côte sud-ouest de Terre-Neuve. En 1973, les pays maritimes se reconstruiront de nouveau à une conférence sur le droit de la mer. Ce sont des démarches positives que je ne critique pas. Cependant, depuis 1949, les pays qu'on ne reconnaissait pas comme maritimes sont maintenant en train de rafler nos ressources. Le grand prédateur est l'URSS. J'ignore si l'Allemagne suit immédiatement l'Union soviétique, mais je le pense.

● (4.40 p.m.)

A certains moments, des navires de plus de 20 pays pêchent au large du plateau continental. Des pays comme l'Algérie construisent maintenant des flottes de pêche, espérant tirer avantage des droits historiques de la France en venant pêcher le long de nos côtes sous pavillon français. La Roumanie, chose inédite, a maintenant de grosses flottes de navires entièrement différents de nos petits chalutiers que nous exploitons présentement. Il s'agit de gros navires-usines qui déclarent pratiquement la guerre à une région. Un milliard de livres de poisson ont été prises, en un an, sur les bancs de l'anse Hamilton, la grande frayère du Labrador, soit assez pour occuper pour plus de cent ans la plus grosse usine de traitement à Gander-Twillingate, qui emploie 350 personnes. Cette année-là, l'Union soviétique a pris 25 p. 100 de tout le poisson pêché sur les bancs de l'anse Hamilton, selon des rapports officiels du ministère des Pêches. L'Union soviétique a pêché 250 millions de livres de poisson sur ces bancs.

Au cours des années suivantes, les pêches ont tellement diminué au Labrador que des milliers de pêcheurs de Terre-Neuve n'ont pu rien prendre. La pêche fut un échec complet. Le ministre sait pourquoi les pêches du Labrador se sont écroulées. C'est le résultat tragique de la pêche à outrance. Les plus anciennes pêcheries traditionnelles du monde, sûrement les plus anciennes en Amérique du Nord, ont été détruites; ce fut un échec complet et désastreux ces trois dernières années par suite de la pêche excessive dans les frayères. J'invite les députés à s'imaginer la côte du Labrador. A quelque 250 milles au large de la baie Grosswater se trouvent les bancs de l'anse Hamilton. Des centaines de navires y pêchent jour après jour. Le ministre sait ce qui arrive. Il en a lui-même parlé à la télévision. Il sait comment les navires soviétiques fonctionnent.

Prenons comme exemple ce qui s'est produit au banc George. Il y a trois ou quatre ans, la nouvelle s'est répandue que les pêcheurs canadiens y ramenaient de bonnes prises d'aiglefin. Les Russes ont déclaré une guerre navale au banc George. Ils s'y sont rendus avec de grandes flottes de navires—ils ont l'habitude de se déplacer en groupes de 20 à 60 navires. Ils avaient à cet endroit 40 navires, y compris des navires-usines, des navires de matériel sanitaire et tout le reste: une communauté complète. Ils ont déclaré la guerre au banc George et, cette année-là, ils ont détruit les pêcheries d'aiglefin au point où les chances de régénération spontanée sont presque nulles. Les biologistes du ministère des Pêches

nous disent que l'épuisement des réserves a pu atteindre le stade où les processus naturels ne peuvent le restaurer. C'est le résultat d'une pêche excessive.

Voilà maintenant que le ministre nous dit qu'on devrait imposer des contingents et restreindre la pêche sur le banc George. Il peut le faire pour une excellente raison: il y a plus d'aiglefin dans le lac Ontario que sur le banc George en ce moment. Il peut y imposer des restrictions. Il n'y a plus de poisson. Les stocks sont épuisés à tel point que tout le monde s'est rendu compte qu'il était trop tard pour agir. Quiconque s'intéresse à la pêche au Canada savait que les stocks étaient épuisés avant que nous décidions d'intervenir.

Le ministre nous parle de la surveillance exercée, des grands efforts du Canada. Il y a quelques semaines, alors qu'il y avait 60 navires étrangers au large de la côte sud-ouest de Terre-Neuve, le Canada avait deux petits patrouilleurs pour surveiller tout le golfe Saint-Laurent et la côte de Terre-Neuve. L'un d'eux mesure 65 pieds et s'appelle le *Cape Freal*. Il aurait dû mal à naviguer sur le canal Rideau par grand vent. De fait, il serait aussi efficace dans les Prairies que dans le golfe Saint-Laurent. D'après le ministre, il se fait un travail magnifique, les équipes font même du surtemps sans toutefois dépasser le budget du ministère. D'après lui, il faut se rappeler que ces hommes doivent parfois se reposer, avoir un peu de temps libre, et profiter des fins de semaine. Quelle façon honteuse, indigne et odieuse pour le Canada de traiter ses pêches, sa souveraineté, son territoire! Le ministère a dépêché deux avions fonctionnels quand la situation en est venue au point où les pêcheurs eux-mêmes ont menacé de défendre leurs droits par les armes. Quelle réaction face à la menace en cause!

Le ministre a été prévenu de ce qui allait arriver. Des membres de l'opposition ont fait de nombreuses recommandations et je vais en reprendre quelques-unes aujourd'hui. Nous avons demandé que le Canada essaie immédiatement de convoquer une conférence du droit de la mer ou de hâter celle qui doit avoir lieu dans deux ans. Nous avons exhorté le Canada à organiser une conférence sur les ressources marines, afin que les pays du monde qui exploitent l'industrie de la pêche se réunissent et commencent par discuter de conservation et de gestion. C'est ce qu'on aurait dû faire en 1959 après la Conférence de Genève sur le droit de la mer. Le Canada a été autorisé à demander à tous les pays du monde d'envoyer des représentants à une conférence à ce sujet, et si, au bout de six mois, ces pays refusaient de s'entendre sur des mesures de conservation, le Canada pouvait alors prendre une initiative unilatérale, ce qui n'a jamais été fait.

Nous avons demandé au gouvernement canadien d'établir une zone de 12 milles au large des côtes de Terre-Neuve et du Canada, d'appliquer les lois qui dataient de 1964 et celles qui ont été présentées depuis ce temps, de prendre au sérieux la question de notre souveraineté sur les eaux territoriales, puisqu'elle touche directement, entre autres, à la subsistance d'un si grand nombre de nos concitoyens. Nous lui avons demandé de se servir des installations de la Défense nationale pour faire respecter